

Masterclass Rosalind Crisp

Lundi 23 juin au vendredi 27 juin 2025

Infos pratiques

11h – 17h

5 jours de formation

30 heures de formation

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : 750 euros HT

Tarif individuel : 260 euros HT

Tarif Adami : 500 euros HT

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Masterclass de Rosalind Crisp

La masterclass s'inscrit dans le cadre du parcours des masterclasses professionnelles. Elles permettent de découvrir l'univers d'un·e artiste et d'expérimenter les concepts qui lui sont propres.

Technique, répertoire, recherche : chaque processus devient une expérience unique.

Conditions de participation – prérequis

La masterclass avec Rosalind Crisp s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les. (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices...).

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant. La sélection des candidat·es se fait sur dossier (CV, lettre de motivation et photos).

La sélection finale des candidat·es sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation via deux questionnaires qui vous seront transmis à l'issu de la masterclass et en fin de saison.

Nombres de candidat·es

La masterclass s'adresse à 22 danseur·ses professionnel·les maximum.

Programme et objectifs de la masterclass

Danser pourrait déclencher une révolution ?

De la bouillie brute de notre matière corporelle à ses outils de composition particulièrement articulés et ludiques, la danseuse et chorégraphe Australienne, Rosalind Crisp, invite les danseur·eus à éveiller leur sève artistique, tout en s'imprégnant de leurs sensations corporelles.

Rosalind partagera sa pratique qui questionne inlassablement, l'attention des artistes danseur-euses à la production de leurs mouvements en temps réel. Sa méthode de recherche s'appuie sur les débuts des mouvements dans la matérialité désordonnée de nos propre corps – la respiration, le poids, la chair, les sensations et l'imagination corporelle. Ses outils chorégraphiques proposent des moyens clairs et accessibles de suivre, prolonger, retarder, perturber et capter ce mouvement émergent alors qu'il se déroule en continu ; et ainsi embarquer le public avec soi dès ces premiers instants.

Elle propose aux artistes danseur-euses les moyens et la permission de se guider, tant en studio que sur « scène ». Ses outils de composition pour se relier au public sont en constante évolution et constituent un modèle rigoureux d'auto-apprentissage pour développer sa capacité artistique autonome.

Could dancing start a riot?

De la bouillie brute de notre matière corporelle à ses outils de composition particulièrement articulés et ludiques, la danseuse et chorégraphe Australienne, Rosalind Crisp, invite les danseur-euses à libérer leur créativité artistique, en se connectant à leurs sensations corporelles.

Rosalind partagera sa pratique de création en temps réel, entre rigueur, patience et minutie. Sa méthode attire l'attention sur la naissance de la danse avant même qu'elle soit perceptible de l'extérieure, à partir de changements subtils dans la matérialité désordonnée de son propre corps – dans la respiration, le poids, la chair, les sensations et l'imagination corporelle. Ses outils chorégraphiques proposent des moyens clairs et accessibles de suivre, prolonger, retarder, perturber ou capter ce mouvement émergent alors qu'il se forme en continu ; et ainsi embarquer le public avec soi dès ces premiers instants.

Elle offre aux artistes danseur·euses la permission et les moyens de se guider, tant en studio que sur « scène ». Ses outils sont en constante évolution et constituent un modèle rigoureux d'auto-apprentissage artistique continu.

Moyens mis en œuvre

Cet atelier offrira une rencontre intense que seule la relation directe au·à la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, ce sera un complément de formation, un enrichissement de connaissances et d'expériences pour les danseur·ses professionnel·les.

Un suivi individuel des stagiaires est organisé par l'équipe pédagogique. L'Atelier de Paris définit avec eux·elles un parcours individualisé selon l'objectif professionnel de chacun·e. Beaucoup d'entre eux·elles sont également en demande d'informations et de conseils auxquels répond l'équipe de l'Atelier de Paris. Un centre de ressources constitué d'ouvrages et de films est à disposition des stagiaires et ils·elles ont accès au studio de danse avec tapis et au matériel hi-fi.

Insertion professionnelle

Depuis sa création, l'Atelier de Paris œuvre pour l'insertion professionnelle des artistes-interprètes chorégraphiques en formation en créant la rencontre entre les artistes-interprètes (potentiellement demandeur·ses d'emploi) et les artistes chorégraphiques (potentiellement employeurs). Il n'est pas rare qu'un·e chorégraphe recontacte un·e interprète à la suite d'une masterclass.

Si l'embauche n'est pas immédiate, la formation est une excellente préparation à une prochaine audition avec la compagnie, ou avec d'autres compagnies dont les inspirations artistiques ou techniques sont proches.

Parallèlement, l'Atelier de Paris développe d'autres actions susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle comme l'ouverture au public envisagée comme un moment de restitution au

cours duquel les professionnel·les présent·es peuvent découvrir des danseur·ses ou les voir progresser dans une technique spécifique, ou évoluer dans un autre univers artistique.

Biographie de Rosalind Crisp

Pendant plus de trente ans, la chorégraphe et danseuse australienne, Rosalind Crisp s'est engagée dans une critique physique radicale de la danse. Elle a généré de nombreuses œuvres en solo et en groupe, informée par son engagement rigoureux et expérimental avec le corps. De 2004 à 2012 en tant qu'artiste associée à l'Atelier de Paris-Carolyn Carlson, elle a développé sa recherche et ses créations en étroite collaboration avec Céline Debyser, Max Fossati et Isabelle Ginot. En 2005, elle lance « d a n s e », projet de recherche et de création, qui génère plusieurs pièces et événements, ainsi qu'une méthode de formation du danseur. Ses pièces et ses performances sont présentées partout en Europe et en Australie où elle est également recherchée pour sa méthodologie d'enseignement (DOCH à Stockholm, HZT à Berlin, Laban à Londres, The Place à Londres, VCA à Melbourne...).

En 2015, elle est nommée Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres. Depuis 2017, ses recherches portent sur la réponse de la danse à la dévastation environnementale de son pays. En 2021 elle fonde le Orbest, Studio de Recherche en Danse en Australie. Elle est actuellement co-directrice du Studio, menant des projets de recherche et d'échange en accueillant des artistes en résidence.

www.omeodance.com

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national
Cartoucherie · 2 route du Champ de Manoeuvre · 75012 Paris
+33 (0)1 417 417 07 · atelierdeparis.org

Organisme de formation 11753208575 · Siret : 398 640 938 00021 · APE 90007Z · No TVA Intra. : FR29398640938